CONSULTATION DE LA FEDERATION FRANCAISE DE VOILE

Analyse stratégique et refonte de l'offre partenariale

Paris, le 11/10/2023

La Fédération Française de Voile (FFVoile) est une association loi 1901 ayant pour objet d'encourager, de promouvoir, de développer, d'animer, d'enseigner, d'encadrer, d'organiser, et de contrôler dans la limite de ses prérogatives le sport de la voile sous toutes ses formes de pratiques, que celles-ci soient à visée de compétition, de loisir, de pratique éducative et sociale ou d'intérêt touristique.

La FFVoile est délégataire des pouvoirs accordés par le Ministère chargé des Sports pour les disciplines de la voile suivantes :

- Voile olympique : Planche à voile à foil, Dériveurs (double, solitaire, mixte), Kiteboard à foil et Catamaran à foil double
- Voiles de haut niveau : Courses au large (offshore, côtière, hauturière, océanique, autour du monde) Inshore (course en flotte (en baie), match racing), Kiteboard (course, freestyle, kitesurf), Windsurf (funboard slalom, formula foil (wind foil), expression (vague et freestyle), raceboard), Dériveurs (solitaire, double, haute performance), Catamarans (solitaire, double, haute performance), Para-voile
- Autres disciplines de voile : Course en temps compensé, Quillards de sports, Multicoques, Windsurf traditionnel et assisté, Funboard slalom, Wind foil, Kiteboard (slalom, boardercross), Voile radio commandée, Voile de tradition (voile classique), Voile de prestige, Para-voile adaptée
- Wing nautique : Wingsurf & Wingfoil

Avec son réseau de 1 099 clubs réparti sur l'ensemble du territoire, elle a pour missions de :

- Accueillir, encadrer et former tous les publics,
- Animer, labelliser et représenter un réseau national de clubs,
- Promouvoir, partager et développer le sport sous toutes ses formes de pratiques,
- S'engager socialement et préserver son environnement, son terrain de jeu,
- Planifier, réglementer et arbitrer toutes les compétitions,
- Détecter et accompagner les sportifs de haut niveau

La FFVoile représente 1,5 millions de pratiquants accueillis dans son réseau de clubs affiliés notamment dans ses 392 Ecoles Françaises de Voile pour un total de plus de 270 000 licenciés. La FFVoile coordonne plus de 6 000 épreuves inscrites au calendrier fédéral dont 27 Championnats de France.

La FFVoile est également membre du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et le seul organisme français affilié à World Sailing (Fédération Internationale de Voile).

Introduction

Dans le but de développer le nombre de ses partenaires et ses revenus BtoB, la FFVoile souhaite faire analyser et refondre son offre partenariale afin d'adapter sa proposition de valeur aux nouvelles attentes des marques. Elle souhaite ainsi pouvoir déployer une nouvelle stratégie business et accompagner la personne référente dédiée au marketing/partenariat.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - www.ffvoile.fr

Objet de la consultation

La FFVoile a fait le constat que l'attractivité de son offre partenariale sur le marché du sponsoring sportif doit être développée pour maximiser les revenus et assurer la croissance de la Fédération pour les années à venir.

Ainsi, la FFVoile souhaite être accompagnée par une agence experte du marketing sportif pour analyser l'offre actuelle en comparaison avec le marché, proposer une nouvelle structure de revenus sponsoring, créer de nouveaux outils de prospection impactants et participer à la formation de la personne référente dédiée au marketing/partenariat au sein de la fédération. La FFVoile souhaite en effet pouvoir être autonome et efficace dans la commercialisation de ses offres et tient à préciser qu'aucune exclusivité de commercialisation ne sera confiée à l'agence choisit lors de cette consultation.

Attentes de la consultation

La FFVoile souhaite recueillir les références du candidat, sa méthodologie, son planning et son budget pour réaliser les missions suivantes :

1/ Rapport d'analyse de l'offre existante

- Audit de l'offre de partenariats existante : inventaire des droits et structuration
- Analyse des contrats de partenariats et des revenus sponsoring
- Analyse SWOT de l'offre FFVoile
- Benchmark et analyses comparatives de marché

2/ Définition d'une nouvelle offre sponsoring

- Redéfinition des différents rangs de partenaires et de la politique tarifaire associée
- Recommandation de nouveaux droits commercialisables à forte valeur commerciale
- Création et valorisation des packages pour chaque niveau de partenariat

3/ Création de nouvelles présentations commerciales

- Présentation et mise en valeur des produits de la FFVoile
- Argumentaire de vente impactant
- Présentation / illustration des droits marketing et synthèse des packages

4/ Stratégie de commercialisation

- Analyse et recommandations stratégiques
- Formation des équipes internes FFVoile et notamment de la personne référente dédiée au marketing/partenariat

Eléments demandés aux candidats

- Présentation générale et prestations similaires déjà réalisées

- Méthodologie d'approche du sujet de cette consultation
- Equipe projet mise en place pour répondre à la demande
- Retroplanning prévisionnel
- Budget détaillé

Les dossiers doivent être rédigés en français et les prix donnés en euros hors taxe.

Budget

Le budget global maximum dont dispose la FFVoile pour cette prestation est de 60 000€ HT.

Critères de sélection du candidat

Le FFVoile choisira librement l'offre économiquement et techniquement la plus avantageuse compte tenu des critères suivants :

- Agence référente possédant des expertises marketing, commerciales, servicing et activation
- Références de missions similaires et connaissance marketing & commerciale de l'univers fédéral et/ou voile
- Qualité de la réponse et approche méthodologique
- Equipe projet expérimentée
- Suivi et accompagnement de l'équipe projet FFVoile
- Budget cohérent avec les missions proposées et respectant les contraintes fixées.

Informations complémentaires

La participation à la présente Consultation emporte acceptation par le Candidat de la clause de confidentialité figurant ci-dessous

Le candidat s'engage à tenir comme strictement confidentiel et, par conséquent, à ne pas divulguer à des tiers, directement et/ou indirectement, sous quelque forme que ce soit l'ensemble des informations et documents communiqués dans le cadre de la présente Consultation. Le candidat sera seul responsable, à l'égard de la FFVoile, du respect, par ses associés, dirigeants, salariés et/ou représentants, des dispositions qui précèdent. La FFVoile se réserve la possibilité d'écarter, à tout moment, toute offre remise par un candidat qui manquerait au strict respect de la présente obligation de confidentialité. La FFVoile s'engage à tenir comme strictement confidentiel le contenu des offres faites par les candidats.

Les obligations de confidentialité pesant sur les candidats et la FFVoile en vertu de la consultation s'imposeront à ces derniers durant toute la procédure de la consultation et durant les six mois suivant l'annonce des résultats de la consultation par la FFVoile.

La FFVoile se réserve la possibilité de modifier ce présent document avant la date de remise des offres. Les candidats seront avertis de toutes modifications par la FFVoile par courriel adressé au représentant qui aura été désigné par la structure.

Aucun candidat ne pourra prétendre à une indemnité, quelle qu'elle soit, dans le cas où il ne serait pas retenu ou dans le cas où la Consultation serait annulée ou modifiée.

La présente Consultation ne constitue ni un contrat, ni une offre susceptible de valoir acceptation, et ce par quiconque.

La FFVoile se réserve la possibilité de ne pas retenir de Candidat à l'issue de la présente Consultation

Les candidats pourront obtenir des informations complémentaires en faisant parvenir leurs demandes écrites par courrier électronique à l'adresse anaelle.guevel@ffvoile.fr entre le 18/10/2023 et le 25/10/2023. Il ne sera répondu à aucune question à l'oral et toutes les questions/réponses seront transmises à l'ensemble des candidats le 26/10/2023.

La présente Consultation fait l'objet d'une publication électronique (https://www.ffvoile.fr/ffv/web/ffvoile/Decisions_Electroniques/liste.asp).

Planning de la consultation et calendrier d'exécution

Questions / réponses : entre le 18/10/2023 et le 25/10/2023

Date limite de réception des offres : 09/11/2023 à 12h

Négociation et audition des candidats (si besoin) : entre le 13/11/2023 et le 15/11/2023

Notification du prestataire retenu : 17/11/2023

Début de la mission : 1er Décembre 2023

La date limite de réception des offres est fixée au 9 Novembre 2023 à 12h (heure française). Les dossiers doivent être envoyés par courriel à l'adresse suivante : anaelle.guevel@ffvoile.fr dans un format de base facilement exploitable. Chaque candidat s'oblige à garantir la FFVoile que le représentant qui transmet l'offre a tous pouvoirs à l'effet d'engager le candidat.

La FFVoile se réserve le droit d'organiser l'audition des candidats dans des conditions qui seront, le cas échéant, précisées ultérieurement. Au cours de ces auditions, la FFVoile pourra discuter de tous les aspects des offres avec les candidats. Des négociations de gré à gré pourront être conduites avec chaque candidat retenu pouvant conduire à la modification de l'offre présentée initialement et au dépôt par chaque candidat d'une offre définitive après négociation. Les candidats seront, le cas échéant, auditionnés dans des conditions assurant une stricte égalité entre eux.

Les propositions incomplètes ou arrivant après la date et l'heure limite de réception ne seront pas ouvertes et ne pourront pas être retenues.

Contact

Anaëlle GUEVEL

anaelle.guevel@ffvoile.fr